

SANTÉ

PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DES SPORTS

**Arrêté du 20 mars 2009 modifiant l'arrêté du 7 juillet 2008
portant nomination des membres du Haut Conseil des professions paramédicales**

NOR : SASH0930330A

La ministre de la santé et des sports,
Vu le code de la santé publique, notamment l'article D. 4381-3 ;
Vu le décret n° 2007-974 du 15 mai 2007 relatif au Haut Conseil des professions paramédicales ;
Vu l'arrêté du 7 juillet 2008 modifié portant nomination des membres du Haut Conseil des professions paramédicales,

Arrête :

Article 1^{er}

L'arrêté du 7 juillet 2008 est modifié comme suit :
Au titre des représentants d'organisations professionnelles ayant voie consultative, il est ajouté les mentions suivantes dans le paragraphe intitulé « Conseils nationaux des ordres professionnels » :
Dominique Le Bœuf, conseil national de l'ordre des infirmiers (titulaire)
Maryline Pecnard, conseil national de l'ordre des infirmiers (suppléant).

Article 2

La directrice de l'hospitalisation et de l'organisation des soins est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.
Fait à Paris, le 20 mars 2009.

Pour la ministre et par délégation :
Par empêchement de la directrice de l'hospitalisation
et de l'organisation des soins :
La chef de service,
C. D'AUTUME